

**Quelle
microfinance
pour
l'agriculture des
pays en voie de
développement ?**

Conférence de la Fondation FARM

04 décembre 2007

Contribution à l'atelier 1 :

Comment organiser la
microfinance pour qu'elle réponde
aux spécificités de l'agriculture ?



Aude Flogny-Catrisse

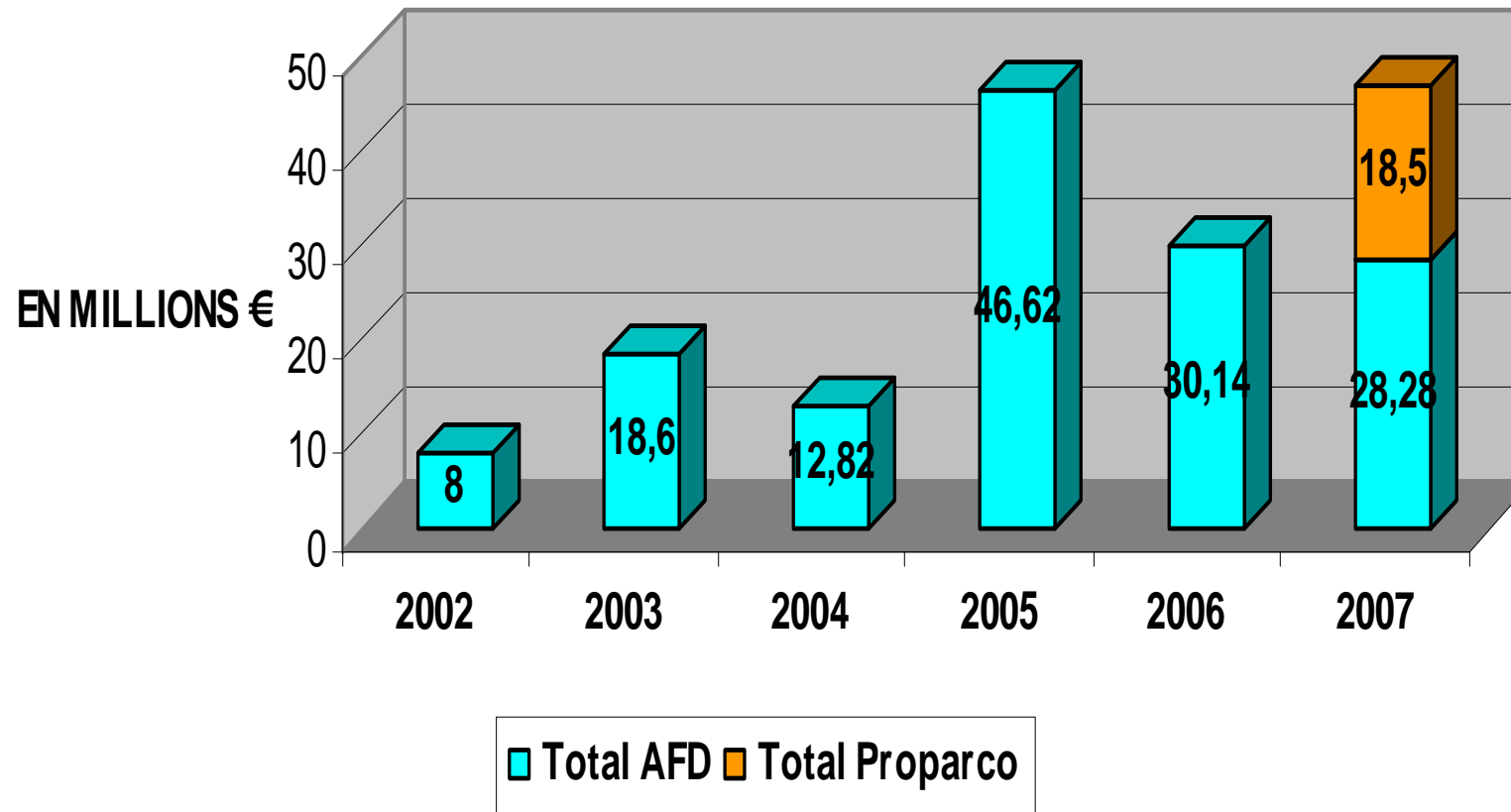
**Responsable de la division secteur
financier et appui au secteur privé**

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

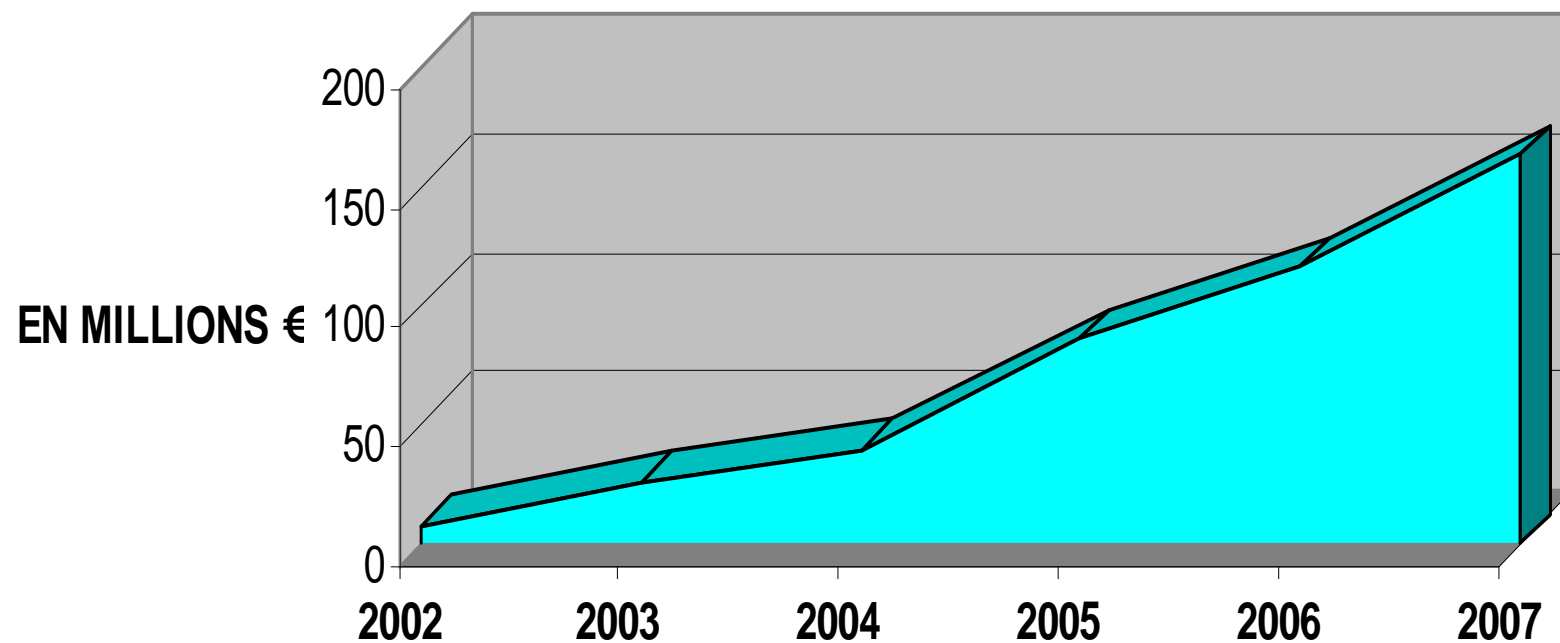
20 ans d'expérience en microfinance

- Un début des opérations en 1988
- 50 projets pour un montant de 267 M€
- Des interventions dans une vingtaine de pays :
 - ♦ Afrique de l'Ouest
 - ♦ Afrique centrale et australe, Madagascar
 - ♦ Afrique de l'Est
 - ♦ Asie du Sud-Est
 - ♦ République Dominicaine, Haïti.

ENGAGEMENTS MICROFINANCE DU GROUPE AFD



Engagements cumulés du groupe AFD depuis 2002



MFI TYPE	Member based institutions	NGO's & Projects	Microbanks	Investment Funds
AFD's current financial support	Sénégal : CCMAO/BIMAO, CMS (from 2005)	Maroc : AL AMANA, ZAKOURA, AMSSF (2005)	Dominican Rep ADEMI (2001)	LFI (2004)
	Congo : MUCODEC (2006)		Cambodia AMRET (1993-2003)	GCMC (2005)
	Guinée : CRG (from 1988)	Fr Ov Ter : ADIE (2006)	Uganda CERUDEB (2000)	MICROCRED (2006)
	Comores : MECK(from 2000)	Mali : Miselini, Nyetta Mussow	Kenya FAULU (2003)	JAIDA Maroc (2006)
	Mozambique : CCP(from 1995)	Madagascar : Vola Mahasoa (1994), Mahavotse (2006)	South Africa EDULOAN (2002)	
	Madagascar : ADEFI(from 2000),		Afghanistan FMFB (2006)	
	Madagascar :CECAM (from 1999)		Comores BDC(2006)	
	Mali : CVECA (from 1992)		Cameroon: ACEP (from 2000)	
MFIs having benefited from AFD' support and still operating	Sénégal: ACEP, Bénin FECECAM	Cambodia : Seilanith, Hatta Kaksekar (1996-2006)		
	Cote d'Ivoire :FENACOOPEC	Projet de finance rurale au Kosovo		
	Comores SANDUK	Mali : Miselini, Nyetta Mussow (1998-2006)		
	Togo : Mutuelle des femmes	Haiti : ACME (2003)		
	Cameroon: CVECA			
	COOPEC Burundi			
	CMCA Centrafrique			
Closed IMF	CMG Guinée	ANS/HI cambodge		
	UNCOPAM Mauritanie	PPCRD Burkina (1988-1996)		
	Togo Mutuelle Café Cacao			
	Niger: CARE Tahoua , CRN			
	CLECA Sao Tomé			

3 niveaux d'intervention

■ politique (macro)

- Collaboration avec les gouvernements, banques centrales, intermédiaires financiers, définition de bonnes pratiques
- développement de programmes de politiques nationales

■ infrastructures (meso)

- soutien au secteur dans son ensemble, renforcement de capacité des auditeurs, agences de notation

■ les institutions financières (micro)

- soutien à l'institutionnalisation ou la transformation institutionnelle
- soutien à l'augmentation et au renforcement de leurs fonds propres
- renforcement des capacités
- articulation avec les institutions financières locales (banques, etc.) pour un accès aux financements sur le marché financier local

L'expérience de l'AFD en microfinance rurale

- **Madagascar**
- **Cameroun**
- **Mali**
- **Guinée**
- **Mozambique**
- **Cambodge...**

Les spécificités de l'activité agricole

- **Faiblesse et caractère saisonnier des revenus**
- **Caractère aléatoire des résultats (aléas climatiques, calamités, épizooties, volatilité des cours..)**
- **Éloignement culturel par rapport aux institutions financières**
- **Dispersion, enclavement lié aux distances et aux mauvaises infrastructures de communication, faible densité de l'habitat**

La microfinance : une réponse partielle

La microfinance est un outil de développement intégré dans une démarche plus globale de soutien et d'appui au secteur agricole :

- ♦ Appui à la réglementation
- ♦ Appui aux infrastructures pour fluidifier le marché
- ♦ Appui aux circuits de distribution
- ♦ Appui au secteur privé pour la commercialisation
- ♦ Appui financier des banques de développement agricole

→ Notion de filière intégrée

Les institutions de microfinance en milieu rural

- Historiquement, elles sont souvent issues de projets agricoles de développement
 - Evolution depuis vers des institutions qui visent la pérennité qui se sont élargies à la pluriactivité.
- Mais il faut garder à l'esprit les difficultés de ces IMF :

Les difficultés des IMF en milieu rural

- Activités risquées
 - ♦ Alea climatique
 - ♦ Risque de défaut en chaîne dans les milieux agricoles qui connaissent des chocs
 - ♦ Nécessité de provisionner ces risques
 - ♦ Impact de la saisonnalité sur la trésorerie
- Activités coûteuses
 - ♦ Le coût de l'intervention en milieu rural
 - ♦ Le coût de transaction (communication et transport)
- Activités à encadrer
 - ♦ Ressources humaines insuffisantes
 - ♦ Coût de la formation à prendre en charge par les IMF

Nécessité d'une rigueur de gestion

- Procédures très précises à expliciter face à des élus ou des gestionnaires manquant parfois de compétences techniques
- SIG pour améliorer la communication et limiter le coût de transport : favoriser la décentralisation – mais question de la capacité des petites IMF à utiliser et valoriser ces outils coûteux
- Ressources humaines : à former et à recruter dans des contextes de pénurie
- Système d'inspection et d'audit : d'autant plus difficile que les caisses sont éloignées. Coût de ces audits.

Nécessité de bien répondre aux besoins des membres/des clients

Une veille nécessaire sur les nouveaux produits

- Le paiement anticipé des récoltes
- Le crédit investissement
- L'utilisation de l'épargne des migrants
- Le crédit grenier villageois
- La location vente
- Le crédit d'équipement village

→ Quelles organisations pour mettre en place ces outils ?

Nécessité d'institutions pérennes confortées par

- ♦ un réseau mutualiste si celui-ci est bien assis sur une implication financière de ses membres (souscription de parts sociales fixes ou variables, dépôts de garantie).
- ♦ un réseau non-mutualiste intervenant en crédit groupé qui s'appuie sur une pression sociale entre emprunteurs ou entre groupes (cas des intergroupes).

Les évolutions institutionnelles récentes

- **La création de centrales de services**
 - ◆ **Ressources techniques**
 - ◆ **Ressources financières**
- **Question de la création d'une structure faîtière (dédiée ou non), dont les caisses ne seraient que les gestionnaires ?**

Les éléments favorables d'une viabilité financière en milieu rural enclavé : le cas Malgache

- Une liberté de fixation des taux avec une bonne maîtrise du coût de la ressource
- Une maîtrise extrêmement rigoureuse des coûts de fonctionnement
- Une bonne implication des groupes :
 - ♦ Utilisation de la pression sociale
 - ♦ Adaptation des outils
- Un gros effort sur le recouvrement

Apparition de nouveaux risques

La gestion des risques est au cœur des compétences des IMF, avec notamment des stratégies de diversification.

→ **Mais attention création de nouveaux risques liés à de nouveaux métiers :**

- **Stratégies de diversification : de l'urbain vers le rural**
 - Apparition de nouveaux opérateurs (concurrence)
 - Maîtriser la diversification des IMF rurales
- **Stratégies de refinancement : du rural vers l'urbain**
 - Collecte de l'épargne
 - Prêts plus importants

Adapter la contribution de l'AFD au niveau de maturité des IMF

- **Démarrage** : subvention et assistance technique
- **Expansion** : prêt concessionnel via la facilité microfinance de l'AFD
- **Consolidation** : lignes de crédit et outil de partage de risque pour favoriser le refinancement bancaire local via la garantie ARIZ
- **Intégration** : intervention en fonds propres ou quasi fonds propres dans les IMF matures → PROPARCO

Complémentarité, cohérence et coordination des bailleurs à développer

- Synergies à développer entre les acteurs privés et les acteurs publics, des producteurs à l'exportateur en passant par tous les niveaux de transformation, pour une véritable intervention dans les différentes filières intégrées.
- Être attentifs à la coordination des projets et la distorsion de concurrences sur des mêmes territoires entre des logiques pérennes de microfinance et des logiques projets.

L'équipe MICROFINANCE de l'AFD

Aude Flogny-Catrisse

flogny-catrissea@afd.fr - Tel : 01 53 44 34 72

Aude Penent

penenta@afd.fr - Tel : 01 53 44 31 74

Jean-Nicolas Béasse

beassejn@afd.fr - Tel : 01 53 44 3169

Elodie Parent

parente@afd.fr - Tel : 01 53 44 37 04

Grégoire Chauvière Le Drian

chauviereledriang@afd.fr - Tel : 01 53 44 31 65